



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin de Clisson

Document Mensuel

Situation au 31/10/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	oct 2012	Poids	Evolution / octobre 2011	Cumul de novembre 2011 à octobre 2012	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 864		8.7%			
- dont moins de 25 ans	372	20.0%	10.7%			
- dont 50 ans et plus	371	19.9%	24.1%			
- dont Femmes	973	52.2%	7.0%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	511	27.4%	13.3%			
- dont Obligations d'emplois	194	10.4%	41.6%			
- dont Indemnisés	1 200	64.4%	5.4%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	209	11.2%	1.0%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	635		1.8%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 218		-1.1%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 717		4.1%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	438		6.3%	4 594	-0.9%	
- dont licenciements économiques	6	1.4%		82	1.8%	28.1%
- dont autres licenciements	34	7.8%	13.3%	408	8.9%	1.5%
- dont fin de contrat	140	32.0%	21.7%	1 302	28.3%	10.8%
- dont fin de mission	34	7.8%	41.7%	371	8.1%	-1.3%
- dont 1ère entrée sur le marché	13	3.0%	-27.8%	134	2.9%	-17.8%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	203		39.0%	1 952	-16.0%	
- dont OEE durables	81	39.9%	-13.8%	927	47.5%	-20.1%
- dont Intérim	17	8.4%		247	12.7%	-8.2%
- dont Industrie	20	9.9%		233	11.9%	-6.0%
- dont BTP	12	5.9%	-25.0%	122	6.3%	-23.8%
- dont Tertiaire	130	64.0%	23.8%	1 429	73.2%	-16.1%
Indemnisation	2 634		9.0%			
- dont BFM Assurance Chômage	2 400	91.1%	6.7%			
- dont BFM Solidarité Etat	234	8.9%	40.1%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).